

01-02-2021 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas tenue par téléconférence, le 1^{er} février 2021, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Vacant
Siège #2: Monsieur Richard Fournier
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

14-21

Vérification du quorum et ouverture de la séance d'ajournement

Considérant que les réunions du conseil municipale sont tenues par téléconférence étant donné la progression de la COVID-19;

Considérant que Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, constate qu'il y a quorum;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité:

- que la séance soit tenue par téléconférence;
- qu'un enregistrement audio soit disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours à venir;
- que toutes les questions qui seront déposées au bureau municipal s'adressant au conseil seront répondues lors de la réunion régulière du 8 mars prochain.

15-21

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
 - a) -----
7. Invitations
 - a) -----
8. Demandes de don et d'appui
 - a) École Secondaire Armand-St-Onge
9. Sport de glisse Val-d'Irène 2019-2020
10. Sport de glisse Val-d'Irène 2020-2021
11. Dépenses de fonctionnement sur des routes locales de niveaux 1 et 2 admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – Année 2020
12. Programme d'aide à la voirie locale (PAV)
Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA)
13. Abat-Poussière (chlorure de calcium)
14. Projet de loi C-213
Loi édictant la Loi canadienne sur l'assurance-médicaments
15. Engagement – Préposé au camping
16. Consommation d'eau potable – Janvier 2021
17. Consommation d'eau potable – Année 2020
18. Prochaine réunion régulière du conseil – 8 mars 2021
19. Questions de l'assemblée
20. Levée de la réunion

16-21**Adoption du procès-verbal**

Proposé par Monsieur Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 12 janvier 2021 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Correction: résolution 04-21, les factures de la petite caisse ne totalisent pas 67,93\$ mais plutôt de 67,90\$.

17-21**Adoption des comptes**

Proposé par Madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Hydro-Qc, #630702306496, camping au 5 janvier	229.25
Hydro-Qc, #627102312727, Hôtel de Ville au 5 janvier	310.64
Hydro-Qc, #627102312728, garage au 5 janvier	122.94
Hydro-Qc, #627102312729, système pompage au 5 janvier	491.16
Hydro-Qc, #627102312730, station pompage au 5 janvier	240.63
Hydro-Qc, #644202276544, CPÉSTP au 5 janvier	196.13
Bell Mobilité, #19-01-9923, cellulaire au 5 janvier	91.36
Nelson Sirois, #9944, remb. sel pour enlever la glace	57.38
Hydro-Québec, # 619002539204, éclair. public au 4 janvier	187.21
Hydro-Québec, # 693701967071, champ d'épuration au 4 janvier	42.80
Hydro-Québec, # 642402281755, CPÉSTP au 4 janvier (2 ^{ième} compteur)	46.11
Postes Canada, #153414, timbres (10 rouleaux)	1 057.77
Petite caisse, # 153295, 1 médiaposte	32.95

COMPTES NON PAYÉS

9385-3117 Québec inc. # 3115, 3 col. Janv. (compost, vidange, récup)	1 310.62
9385-3117 Québec inc. # 3128, transport biomasse	344.93
Clérobéc # 46929, cuve lessi. Poly et gants	74.69
Ent. Clermont Gauvin, #578, transport creusage rang 7	983.04
Ent. Clermont Gauvin, #579, tranché écoulement des eaux fossés	646.74
Anicet Fournier, 3 ^e vers. déneigement cours mun.	626.62
Hamster, #771777 et #771850, couleur, fourn. bureau	319.10
Kaleidos, #3978, hébergement et nom (site internet)	150.05
Kopilab, #274500, photocopieur au 18 janvier	240.78
MRC de la Matapédia, # 23920-24009-24010-24033-24044, hon. serv. génie et informatique	1 357.52
MRC de la Matapédia, #24119-24120-24155-24156, quotes-parts et rép. diverses	29 717.42
Pétroles BSL Inc., # 7552-7553, huile chauf. (HV et CPESTP)	1 602.89
PG Solutions, #FO12005, comptes de taxes	150.79
Transport Rock Gagné, #140, loc. machinerie et gravier	3 078.64

18-21**École secondaire Armand Saint-Onge**

Proposé par Monsieur Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de participer à l'album des finissants de la Polyvalente Armand St-Onge d'Amqui par une annonce publicitaire d'une grandeur de 1/8 de page pour un montant de 50.00\$.

19-21**Sport de glisse Val-d'Irène 2019-2020**

Considérant que depuis quelques années, la Municipalité de Saint-Cléophas rembourse une journée de sport de glisse pour chaque personne qui se présente à Val-d'Irène;

Considérant que pour l'année 2019-2020, le conseil avait la même intention et un montant de 500\$ avait été prévu au budget mais aucune résolution n'a été adoptée;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas accepte le dépôt de la directrice générale, soit, le remboursement de 443,18\$ pour l'année 2019-2020.

20-21**Sport de glisse Val-d'Irène 2020-2021**

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas remboursera, sur présence de facture, une passe par personne qui ira faire une journée de sport de glisse en 2020-2021. Si la personne a une carte de saison, elle pourra également se faire rembourser une journée. La municipalité ne paiera pas pour la location d'accessoire. Un médiaposte sera envoyé à chaque adresse civique afin d'informer la population.

21-21

Dépenses de fonctionnement sur des routes locales de niveaux 1 et 2 admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2020

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas doit présenter un compte rendu des dépenses de fonctionnement sur les routes locales de niveaux 1 et 2 admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) pour l'année 2020.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus pour l'année civile 2020 sur les routes locales de niveaux 1 et 2 suivantes:

Entretien d'hiver:	86 183,02
Entretien d'été:	80 025,29
Dépenses d'investissement:	<u>0,00</u>
Total des dépenses:	166 208,31

22-21

**Programme d'aide à la voirie locale (PAV)
Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA)**

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas dépose une demande au programme d'aide à la voirie locale (PAV), volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) pour l'année 2021. Le montant demandé pour les travaux qui servira à rendre un secteur problématique de la route Melucq plus sécuritaire est de 20 000\$.

23-21

**Projet de Loi C-213
Loi édictant la Loi canadienne sur l'assurance-médicaments**

Proposé à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas n'appuie pas le projet de Loi C-213 visant à établir un régime public et universel d'assurance-médicaments.

24-21

Camping

Proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas mandate Madame Jessy Boulanger, employée municipale, à superviser la ou les personne(s) engagée(s) comme préposé au camping. Madame Boulanger donnera des tâches à accomplir sur le terrain de camping et à proximité de celui-ci. Cette résolution est valide pour cette année et les années futures également.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

- CONSOMMATION D'EAU POTABLE – JANVIER 2021
1 240 litres/jour/résidence en moyenne, soit 1,24m³/jour/résidence en moyenne
- CONSOMMATION D'EAU POTABLE – ANNÉE 2020
89,46 m³/jour/résidence en moyenne
un total annuel de 32 746 m³ en moyenne
- La prochaine rencontre régulière du conseil municipal - 8 mars 2021 à 19h30.
- Les questions de l'assemblée ne sont pas possibles lors de la réunion. Cependant, si vous avez des questions, vous pouvez les acheminer par courriel: stcleophas@mrcmatapedia.quebec afin qu'elles soient transmises aux membres du conseil. Les questions seront répondues lors de la prochaine rencontre régulière et vous recevrez également un courriel de confirmation.

25-21

Levée de la séance

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures cinquante-cinq minutes (19h55).

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice générale et sec.-très

